CADRIN
MAYER
AVOCATS

"Sous toutes réserves"

Par courriel

Rosemère, le 19 mai 2010

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria, 2e étage
bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **Demande de remise de Gazifère**
R-3724-2010 Phase 1
N/dossier : **40 117-073**

Chère consoeur,

La présente a pour but d'informer la Régie de l'énergie que l'Union des municipalités du Québec ne peut consentir au report de l'audition demandé par Gazifère dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

En effet, le soussigné est déjà retenu dans un procès de trois (3) jours devant la Cour supérieure pour les dates du 7, 8 et 9 juin 2010.

Toutefois, nous précisions que la demande de remise en tant que telle n'est pas vraiment contestée, mais celle-ci ne doit pas occasionner de préjudices aux parties. Nous serons évidemment prêts à discuter de d'autres dates en fonction des disponibilités de chacun pour le report de cette audience à court terme.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb
c.c. : Me Louise Tremblay (par courriel)

123, boul. Labelle, bureau 101
Rosemère (Québec) J7A 2G9
Tél. : 450.420-2929
Fax. : 450.420-2190